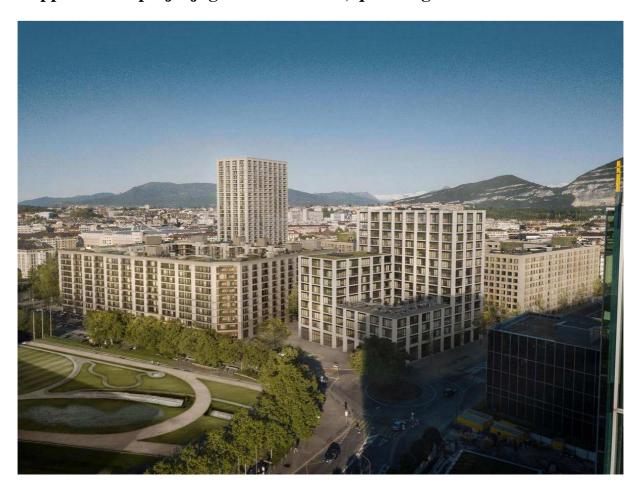
## Ils refusent d'entasser les locataires aux Vernets

Antoine Grosjean Publié: 23.09.2020, 20h44

Plusieurs associations appellent à manifester devant la caserne pour s'opposer à un projet jugé «monstrueux», qui dérogerait même aux lois.



Après avoir déposé un recours cet été (lire notre édition du 11 juillet), plusieurs associations appellent à la mobilisation ce vendredi pour s'opposer au projet immobilier prévu sur le terrain de la caserne des Vernets. Jugeant celui-ci «monstrueux», les recourants ont découvert, après avoir eu accès au dossier, des éléments qui les confortent dans leur position. Ils craignent que si l'effet suspensif n'est pas accordé par la justice, les travaux et les abattages d'arbres ne commencent dès le 1er octobre.

Pour ces associations d'habitants et de défense du patrimoine et des arbres, auxquelles se joint le parti SolidaritéS, on va entasser les habitants dans des logements chers et mal conçus, qui, en outre, ne respecteraient pas certaines normes en vigueur. Les recourants réclament un redimensionnement du projet. D'après leurs calculs, vu la hauteur des bâtiments – entre 30 et 86 mètres – le quartier sera privé d'ensoleillement en hiver et en fin de journée. «L'école prévue au pied des immeubles sera dans l'ombre les deux tiers des heures scolaires», déplore Marc Brunn, du Rassemblement pour une politique sociale du logement.

De plus, les appartements, trop bas de plafond, trop profonds et pour la plupart mono-orientés, manqueraient de luminosité. Plus grave, de nombreuses pièces seraient trop petites pour être accessibles aux personnes handicapées, et enfin, les plafonds de loyers seraient dépassés pour des logements sociaux. «L'État, qui est juge et partie, s'est octroyé des dérogations», dénonce Marc Brunn.

L'insuffisance d'espaces verts est également pointée du doigt. «Il n'y aura pas de parc ni de véritable place publique dans ce quartier de 4000 personnes. Et rien pour les 1500 à 2000 enfants.» Les opposants demandent aussi que les 113 arbres existants soient maintenus au lieu de les abattre pour en replanter de nouveaux. «Sur les 141 arbres nouvellement plantés, la plupart se trouveront sur les dalles du parking. Donc, ils pousseront au maximum à 10 mètres de hauteur. Seuls 56 arbres seront plantés en pleine terre.»

Les associations suggèrent qu'on réduise le nombre de logements de 1355 à 900, et qu'on renonce aux 22'500 m² prévus pour des bureaux et un hôtel, afin d'améliorer la qualité de vie des futurs habitants et d'ajouter un parc public ouvert sur l'Arve. «Sur ce terrain idéalement situé appartenant à l'État, il est inconcevable qu'on construise des bureaux et un hôtel. Il y a d'autres endroits pour cela dans le périmètre du PAV.»